

Questions orales

● (1450)

L'IMPÔT SUR LE REVENU

L'IMPACT DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA LOI

M. Brian Mulroney (chef de l'opposition): Monsieur le Président, depuis quelque temps le ministre . . .

Des voix: Question!

M. Mulroney: Ah, les bouffons du Québec, attendez! Ça s'en vient, attendez, les Québécois en ont soupé de vous. Ça s'en vient! Le ministre semble vouloir nous dire que ses mains sont effectivement liées par une série de dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu avec lesquelles il ne sera peut-être pas d'accord, des dispositions qui ont un effet néfaste vis-à-vis du contribuable moyen. Si c'est le cas, pourrais-je demander au ministre s'il a fait une énumération de telles dispositions et s'il a convoqué ou s'il a avisé le ministre des Finances ou le premier ministre de ces dispositions inacceptables, et peut-il indiquer au ministre des Finances le désir de les faire changer dans le prochain budget?

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je dois indiquer au chef de l'opposition que les contribuables du Québec auront très prochainement l'occasion de lui indiquer ce qu'ils pensent de la bouffonnerie des hommes politiques. Et je suis convaincu que nous aussi, du côté ministériel, n'aurons pas honte des résultats que nous aurons obtenus lors des élections générales, et je crois que le rire du chef de l'Opposition pourrait peut-être se changer en rire jaune devant les résultats qu'il aura obtenus, des performances qu'il aura obtenues au Québec.

Afin de répondre plus directement à sa question, comme c'est la pratique pour les ministres des Finances, j'ai déjà indiqué certaines préoccupations que j'avais vis-à-vis de certaines dispositions de l'administration, de certaines dispositions de la loi de l'impôt au ministre des Finances. Il y a d'autres dispositions sur lesquelles je partage les mêmes préoccupations et prochainement, je me propose d'écrire également et de les porter à l'attention du ministre des Finances.

M. Mulroney: J'ai vu le visage du Caucus libéral et je pense que quand le ministre a parlé d'élections, il a raté une belle occasion de se taire.

Est-ce que le ministre a reçu l'assurance de son collègue le ministre des Finances que les dispositions qui sont tout à fait inacceptables vis-à-vis du contribuable moyen seront incluses dans le prochain budget et, dans l'affirmative, est-ce qu'il a eu des conversations avec le premier ministre dans le même sens parce que lui aussi s'intéresse aux prochaines élections.

M. Bussières: Je regrette que le chef de l'opposition n'ait pas demandé plus de conseils à ses aviseurs avant de soulever une telle question. Il devrait savoir que c'est le privilège du ministre des Finances lorsqu'il fait l'examen de quelque suggestion d'où qu'elle vienne eu égard à des changements à la loi de l'impôt sur le revenu d'en faire l'annonce, donc d'indiquer ses intentions et ses décisions dans un discours du Budget et, ensuite, de déposer des avis de voies et moyens qui répondent aux préoccupations qui lui avaient été soumises.

M. Mulroney: Est-ce que c'est un aveu d'impuissance, le ministre est en train de nous dire qu'il est un «frotteur» pour le ministre des Finances? Il a une responsabilité vis-à-vis des citoyens.

Ma question est fort simple, monsieur le Président. C'est tout un aveu remarquable devant la population québécoise. Le ministre dit qu'il n'y a rien à faire avec son propre ministère; c'est un «frotteur» pour le ministère des Finances. C'est pour cela qu'on a tellement de problèmes au ministère. Question fort simple, monsieur le Président: Est-ce que le ministre a eu l'occasion de rencontrer le ministre des Finances ou le premier ministre avec des représentations sérieuses et sympathiques en faveur du simple citoyen dans la préparation du prochain Budget? La question n'est pas de savoir si ces représentations seront acceptées, mais si elles ont été faites par le ministre auprès du premier ministre et du ministre des Finances.

M. Bussières: Monsieur le Président, je suis vraiment surpris que le chef de l'opposition tienne à montrer son ignorance en posant des questions aussi stupides. Je lui ai déjà répondu oui à cette question et il aurait dû au moins prendre le temps d'écouter la première réponse que je lui ai donnée.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

HONG KONG—ON PROPOSE QUE LE CANADA JOUE UN RÔLE DE MÉDIATEUR

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Étant donné que bon nombre des plus de 200,000 Canadiens d'origine chinoise ont des parents à Hong Kong, le premier ministre signalera-t-il à son homologue chinois, M. Zhao Ziyang, l'intérêt que le Canada porte au règlement rapide de la question de Hong Kong entre la Grande-Bretagne et la Chine? En outre, étant donné que le Canada est une ancienne colonie britannique et que nous avons déjà résolu certains des problèmes juridiques qui se poseront à Hong Kong et compte tenu du fait que le premier ministre a adopté une politique fort progressiste face à la Chine au fil des ans, croit-il que le Canada pourrait jouer un rôle de médiateur dans le règlement de la question de Hong Kong?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, cette question intéresse le Canada, mais seulement de façon indirecte. Nombreux sont les Canadiens qui ont des relations commerciales avec Hong Kong. Naturellement, nous nous intéressons à l'avenir de cette colonie et il est donc possible que nous abordions ce sujet.

Je dois ajouter que je ne vois pas le gouvernement canadien jouant le rôle de médiateur dont a parlé le député. Selon moi, nous voudrions plutôt nous assurer que la solution choisie à Hong Kong nous permettra d'intensifier nos échanges commerciaux avec cette colonie et qu'elle sera acceptable tant pour les citoyens de Hong Kong que pour les deux grandes puissances en cause.